



NOTRE MISSION

Former l'esprit, le cœur et le corps des jeunes et les préparer à contribuer positivement à la société.

Le Collège Notre-Dame applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et il encourage les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes en situation de handicap à soumettre leur candidature.

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le travail de la personne qui occupe ce poste consiste à diriger les services liés aux projets d'immobilisations et rénovations, à l'entretien des bâtiments, aux équipements et aux terrains, à l'approvisionnement, aux ressources énergétiques, à la gestion des locations des locaux et des espaces, à la sécurité des bâtiments et des terrains ainsi qu'à l'entretien ménager.

RESPONSABILITÉS

- Orienter, définir et élaborer le plan de travail annuel, les règlements, les politiques et les programmes sous sa responsabilité, les présenter à la direction générale, en gérer la réalisation et en évaluer les résultats;
- Établir les prévisions budgétaires et les présenter à la direction générale pour approbation, administrer le budget, s'interroger sur les écarts et prendre les mesures correctrices appropriées;
- Assurer l'amélioration continue et la qualité des processus et des services sous sa responsabilité, notamment en développant des outils de gestion;
- Veiller à ce que les locaux, équipements et méthodes de travail respectent les lois et normes en vigueur, notamment en ce qui concerne la SST.

QUALIFICATIONS ET QUALITÉS RECHERCHÉES

- Expertise en gestion, management, administration ou l'équivalent reconnu par l'employeur;
- Expérience de 10 ans dans un poste de gestionnaire;
- Licence d'entrepreneur général (un atout);
- Habilités marquées en planification, organisation et gestion;
- Détenir d'excellentes habiletés relationnelles et communicationnelles.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : dès que possible.

INTÉRESSÉ.E?

Veillez faire parvenir votre CV et lettre de motivation à :

cv@collegenotredame.com



Assurances collectives



Régime de retraite à prestations déterminées (RRPE)



Formations internes et externes payées



Salaire compétitif



Conciliation travail-famille